

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

16 mars 2018

---

**PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2019 À 2025 - (N° 765)**

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° 326

présenté par  
M. Bridey

-----

**ARTICLE 6 TER**

I. – À la première phrase de l’alinéa 1, après la première occurrence du mot :

« commissions »,

insérer le mot :

« permanentes ».

II. – En conséquence, à la même phrase, après la seconde occurrence du mot :

« commissions »,

procéder à la même insertion.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Rédactionnel.